



Association des Parents d'Elèves
du cycle d'orientation du Renard
Case postale 459 - 1214 Vernier



APECO RENARD

GRAND CONSEIL	
Expédié le: 4.6.12	Session GC: 7-8.6.12
Président	<input checked="" type="checkbox"/> Députés (100)
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/> Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	<input checked="" type="checkbox"/> Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	
Objet:	
Copie à:	

Vernier, le 30 mai 2012

Etat de Genève
Bureau du Grand Conseil
à l'attention des députés
Case postale 3970
1211 Genève 3

Concerne : aide face au délabrement du cycle d'orientation du Renard

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Mesdames, Messieurs les députés,

Vous trouverez en copie à ce courrier, une lettre adressée aux Conseillers d'Etat Charles Beer et François Longchamp.

Cette lettre fait suite à de nombreuses interpellations tant par les parents que par les enseignants exprimant leur préoccupation face à l'état de délabrement du cycle d'orientation du Renard.

Par la présente, nous venons vous solliciter afin de nous aider dans notre démarche auprès des autorités cantonales et nous apporter votre soutien.

Si des rumeurs laissent penser que des travaux (voir démolition) devraient avoir lieu au cycle d'orientation du Renard, ni les enseignants, ni la direction du cycle n'ont reçu à ce jour des informations concrètes.

Vous comprendrez nos craintes face à cette situation à laquelle nous ne pouvons rester insensibles.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour une rencontre (ou visite sur les lieux) si vous en jugez nécessaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs les députés, nos salutations les meilleures.

Pour le comité de l'APECO Renard :

Nadja Mermillod
Vice-présidente

Sébastien Ruffieux
Président



Association des Parents d'Elèves
du cycle d'orientation du Renard
Case postale 459 – 1214 Vernier

APECO RENARD

Vernier, le 30 mai 2012

Département de l'Instruction publique, de la
Culture et du Sport
à l'attention du conseiller d'Etat Charles Beer
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6
Case postale 3925
1211 Genève 3

Concerne : Etat du cycle d'orientation du Renard

Monsieur le conseiller d'Etat,

L'APECO Renard que nous représentons tient à vous faire part de ses préoccupations face à l'état de délabrement du cycle d'orientation du Renard.

En effet, nous avons été interpellés tant par les parents que par les enseignants et souhaitons rendre compte de la situation.

Des questions se posent quant à la sécurité des élèves, au sujet de l'ambiance délétère que cette décrépitude fait régner et des consignes de prudence, plus inquiétantes que rassurantes, dans les zones dites à risque d'amiante.

Chacun de ces points mérite d'être détaillé afin de bien réaliser dans quel cadre les élèves doivent étudier, et l'ensemble du personnel travailler.

Dès l'abord du cycle, on est frappé par la présence de grilles et barrières devant canaliser les élèves hors des zones dangereuses. Le bâtiment se transforme en camp retranché en raison de la chute de pierres du toit. L'intérieur n'est pas épargné et il n'est pas rare que des plaques du plafond lâchent, les murs s'effritent et il devient difficile de reconnaître la couleur d'origine des peintures.

La sécurité est donc mise à mal, mais l'ambiance de vie de tout le cycle est sérieusement influencée. On sait qu'à l'adolescence, une certaine propension à la dégradation du matériel est fréquente, mais là, elle semble presque encouragée par la décrépitude environnante. Comment donner l'exemple du respect du matériel quand celui mis à leur disposition, dans l'ensemble, n'est plus entretenu ou réparé, même après une usure toute naturelle. C'est ainsi que des salles ne bénéficient plus de la lumière du jour et que d'autres ne peuvent plus être assombries pour l'utilisation des rétroprojecteurs ! Pour cause, les stores sont hors d'usage. Malgré toute la bonne volonté du concierge, il n'a plus les moyens à disposition pour effectuer son travail correctement et dans de bonnes conditions.

La vétusté des salles est également frappante près des lavabos des classes où régulièrement des catelles se décrochent et chutent. Les locaux sanitaires également sont tapissés de ce même type de faïences. La présence d'amiante dans la colle de carrelage est connue mais comment expliquer qu'aucune consigne officielle n'ait été donnée. On imagine pourtant aisément la réaction la plus fréquente d'un ado devant des fragments de tout genre traînant au sol : le shoot... On rappelle également que le potentiel de libération de fibres d'amiante augmente singulièrement avec l'état de dégradation des matériaux concernés.

Faut-il donc aussi prévoir des barrières à l'intérieur des salles de classe et des lieux d'aisance ?

Association des Parents d'Elèves
du cycle d'orientation du Renard
Case postale 459 – 1214 Vernier

On l'aura compris, la situation se dégrade de plus en plus vite. Quelle réponse donner aux parents inquiets, aux élèves et enseignants découragés ?

Pour le moment seule une rumeur de «gros travaux» à venir circule. Ni la direction du CO ni les autorités municipales ne semblent pourtant être dans le secret. Alors, quels travaux, et surtout, quand ?
Seule une réponse adéquate à ces simples questions pourrait rassurer et permettre de temporiser quelque peu, en espérant qu'aucun accident ne survienne d'ici là.

De notre côté, nous avons effectué des recherches afin de comprendre les risques auxquels sont exposés les élèves, enseignants et personnels techniques au sein du CO Renard.

Selon un rapport datant de 2008 de la cellule opérationnelle amiante Etat, la démarche commence par une cartographie de la présence d'amiante suivie par un accompagnement jusqu'à la fin des travaux d'assainissement. L'ensemble de ces étapes doit être soutenues par une communication adéquate.

Où en sommes-nous au Renard ?

Sans connaître le «Diagnostic amiante» exact du CO Renard, on se rappelle toutefois des conclusions de l'analyse du médecin du travail quant aux risques au CO du Foron selon une étude publiée en 2008 : « Sur la base de cette évaluation, on peut de même estimer que toute personne ayant travaillé plus de 20 ans au Foron a probablement atteint la dose SUVA 0,1 FA »

Vous comprendrez donc nos craintes quant à l'état du cycle d'orientation où vont nos enfants et nous espérons que vous pourrez enfin nous donner, ainsi qu'au personnel du cycle, les informations nécessaires pour retrouver la sérénité au sein du CO Renard.

Pour information, nous avons envoyé le même courrier à M. le conseiller d'Etat François Longchamp.

Sachez également que nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour une rencontre, ou visite, si besoin.

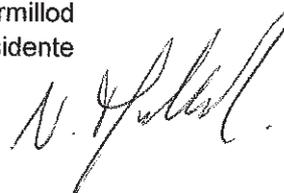
Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller d'Etat, nos salutations les plus distinguées.

Pour le comité :

Ruffieux Sébastien
Président



Nadja Mermillod
Vice-présidente



Documents que nous avons consultés :

- Cahier des charges à l'attention du donneur d'ordre et de l'expert en diagnostic amiante
- Amiante, synthèse de la démarche générale
- Extrait «anonymisé» du rapport concernant l'évaluation des expositions historiques cumulées à l'amiante pour deux employés du collège du Foron

Copies : M. Eric Tamone, directeur du service de la scolarité à la direction générale du CO

Bureau du conseil municipal de la ville de Vernier

Conseil administratif de la ville de Vernier

Bureau du Grand Conseil

FAPECO

M. Maxime Brunant, directeur du CO Renard

M. Pierre Pernet, représentant des enseignants du CO Renard